
LETTRE AU PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Montaud, Hérault, le 15 janvier 2019.

Monsieur le Président de la République,

Dans le cadre du Grand Débat National que vous lancez au coeur même de la revendication qui anime notre pays, nous souhaitons vous faire part des doléances et des propositions, émanant des habitants de notre commune de Montaud.

Jusqu'ici peu de Montaudois ont souhaité s'exprimer officiellement, directement auprès de notre Mairie dans le cadre de la consultation citoyenne.

Les idées et suggestions recueillies sont venues le plus souvent d'échanges directs avec les habitants de notre commune.

Une des raisons à cela pourrait bien être le statut quelque peu privilégié de notre village sur certaines thématiques.

Privilégié car le plus souvent protégé, épargné des réalités parfois dures qu'on retrouve ailleurs mais non loin d'ici, en ville, en banlieue, en zone rurale reculée et autres.

Privilégié aussi, car en toute lucidité, se loger dans la couronne Montpelliéraine tout en bénéficiant des services de la Métropole n'est pas accessible à tous.

Vous évoquiez, Monsieur le Président, lors d'une de vos interventions publiques, l'esprit gaulois des Français.

Pour sûr nous sommes Gaulois à Montaud, village vigneron languedocien, plus petite entité de la grande métropole montpelliéraine.

Gaulois, non pas au sens de « réfractaires » au changement, mais au sens de « conservateurs » de ce bon sens qui anime depuis toujours notre commune, ancrée dans son territoire.

De ce bon sens qui donne des valeurs terriennes. Qui nous pousse, nous élus municipaux, à afficher une gestion en « bon père de famille », qui ne laisse la place ni à la faveur, ni à l'opacité, mais favorise, le plus souvent possible, l'information, le débat public et la consultation citoyenne.

Nous évoquions plus haut notre statut de privilégiés, pour autant, nous ne sommes pas épargnés par les sérieuses difficultés propres aux petites communes en matière de gestion financière et de fiscalité.

Proposer des services cohérents et adaptés à nos habitants est la préoccupation première en tant qu'élus. Pour cela, appartenir à Métropole Méditerranée Métropole donne du sens et des opportunités à notre municipalité.

Toutefois, force est de constater que la théorie du ruissellement ne fonctionne pas en ce cas.

Près de 28.000 communes de moins de 1000 habitants sont les premières victimes de la baisse des dotations : contraintes d'augmenter la fiscalité locale pour maintenir en équilibre précaire un budget de fonctionnement et d'investissement; prises en étau entre les injonctions gouvernementales, celles de la Métropole, les projets à mener, les incapacités financières et les attentes de nos administrés. Pourtant ces communes présentent tout de même des budgets équilibrés et affichent des dépenses vertueuses.

Ces élus, le plus souvent bénévoles sur les petites collectivités, sont pourtant les premiers acteurs de terrain auprès des citoyens et les premiers échelons de notre démocratie.

Il est urgent de redonner leur pouvoir d'action aux collectivités locales qui maillent le territoire pour apporter des réponses directes et concrètes, dans l'optique du respect de l'intérêt général. Sinon, c'est la démotivation et la démobilisation qui attend les élus municipaux au bout du chemin.

L'écart entre les dépenses et les budgets de fonctionnement du haut de l'échelle et les difficultés financières des petites communes qui se meurent est trop vaste.

Par ailleurs, les français eux-mêmes réclament plus d'humilité et de simplicité aux élites politiques de la nation dans leur gestion financière intrinsèque, et ce, conformément à « l'effort » demandé aux Français et aux communes.

Le préfet de de l'Hérault a sollicité la présence de M. Le Maire, Joël Raymond à la rencontre des maires de la Région Occitanie, le 18 janvier 2019 à Souillac.

A ce titre, les élus de Montaud proposent une synthèse des sujets et sentiments recueillis, organisée ci-après en thématiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Le Conseil Municipal de Montaud. Céline Angelvin, Patrick Barbe, Corinne Bouland, Geneviève Caladou, George De Montlaur, Mickaëlle Deurveilher, Stéphane Fabri, Cathy Guillermet, Emilie Gros, Christian Louche, Serve Malavieille, Catherine Mavel, Pierre Philippon, Joël Raymond, Isabelle Rathuille

Synthèse des sujets et sentiments recueillis

Le coût de la vie.

Le Français moyen oublié.

Notre commune rurale, comme d'autres, compte beaucoup de séniors.

Il n'est pas rare d'entendre nos retraités se plaindre du coût de la vie.

En effet, un échange retranscrit par l'adjointe chargée des affaires sociales de la commune témoigne de ceci : « *Un reste à vivre trop faible de 300 euros/mois. Pension totale de 1100 euros, inéligible aux aides sociales, chèque énergie refusé. Logement indécent, souhaite une baisse de la CSG.* »

Un autre habitant souligne : « *Depuis 2013 les retraites nettes du privé ont diminué d'environ 1%, pendant le même temps l'indice du coût de la vie a augmenté de 4.5%. Des mesures de réduction de la CSG pour les retraités à très bas revenus ont bien été prises récemment, mais les retraités à revenus moyens ont vu leurs retraites baisser.* »

On trouve dans notre village, comme dans d'autres, des nouveaux arrivants tombés sous le charme d'un territoire, apportant un nouveau souffle. On trouve aussi des familles présentes depuis plusieurs générations, ayant contribué à la construction et l'identité de leur commune.

Nous avons tous en mémoire le vécu d'anciens, agriculteurs, vignerons, ouvriers, vibrant au fameux « sens de l'effort » que vous évoquez, traversant les épreuves des guerres, des gels, des sécheresses et qui pour autant, ont préféré avoir faim et froid plutôt que de déposséder leurs descendances de terres de labeur, conservées pour leur garantir un avenir plus confortable.

Dans les témoignages directement exprimés auprès de notre mairie, un habitant évoque la fiscalité des frais de succession en ces termes : « *Révisons à la baisse les droits de succession. Il est tout à fait inacceptable qu'un bien qui a déjà été taxé pendant toute la durée de possession par ses propriétaires soit obligé d'être vendu par ses descendants à cause de frais de succession pouvant aller jusqu'à 45%* ». En résumé : sanctionner la spéculation et faciliter la simple transmission.

« *Progression des taxes selon coût de la vie, selon les salaires perçus* » en somme : une meilleure adaptation des cotisations aux situations personnelles. L'ajout de tranche d'imposition est une proposition pouvant répondre à une attente très souvent exprimée.

Réduire les inégalités en équilibrant l'équation : « *Revenus - Charges - Patrimoine - Aides sociales - Cotisations* » et ce quelle que soit la situation familiale y compris pour les schémas modernes, pourrait rendre plus équitables les diverses contributions sociales obligatoires.

Beaucoup de discussions et d'échanges expriment l'incompréhension face à une situation où l'Etat privilégie la taxation des citoyens, des utilisateurs, des consommateurs, réduisant toujours un peu plus leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie, avant même de durcir sévèrement ses exigences auprès des grands groupes industriels, des familles fortunées, des lobbies, etc. Ces acteurs qui trop souvent tirent toutes les ficelles disponibles afin de contourner légalement, et parfois illégalement, leurs devoirs en matière de fiscalité, de cotisations ou de responsabilités écologiques.

Mobilité.

Mobilité et coût,

Vivre en zone périurbaine, à 20km de Montpellier, est souvent signe d'obligation de mobilité pour toute mobilité. Les habitants de notre commune utilisent leurs véhicules car l'offre de transports en commun est trop peu développée et trop peu adaptée au rythme de vie. Souvent plusieurs véhicules sont utilisés par une même famille. Il est indéniable que les dépenses liées à ces déplacements pendulaires grèvent lourdement le budget familial.

Mobilité et pollution,

Au coût vient s'ajouter l'impact écologique. La hausse des taxes sur le carburant, décidée par votre gouvernement, aura été l'élément déclencheur du mouvement des Gilets Jaunes, car celle-ci vient encore une fois alourdir le budget des Français qui se déplacent. Votre choix de faciliter l'acquisition de véhicules dits « propres » et de pénaliser les propriétaires de vieux véhicules polluants ne répond pas à la capacité financière de tous les citoyens à suivre cette transition écologique.

Mobilité et emploi,

Par ailleurs, il n'est pas rare de voir une personne refuser un emploi ou une formation faute de moyens de déplacement, ou parce que les frais de déplacement en voiture impactent trop le salaire proposé.

L'accès aux transports peut donc constituer un frein à l'insertion sur le marché de l'emploi.

On peut aussi facilement imaginer que des entreprises en quête d'implantation puissent être séduites par la fiscalité attractive de ces zones périurbaines mais démotivées par l'inaccessibilité de certains secteurs.

Mettre l'accent sur le développement des réseaux de transports en commun propres, sur leurs accès et leurs tarifications (voire leur gratuité) et la fréquence des dessertes, apparaît comme une clé aux multiples serrures.

Développer l'accès aux transports en commun c'est : redonner du pouvoir d'achat aux citoyens, limiter l'impact écologique et sanitaire de l'utilisation des véhicules, désengorger les axes routiers vers les grandes villes et faciliter l'accès et la création d'emplois.

Ecologie.

Réintégrer « le bon sens » dans notre société de consommation.

« Le bon sens » c'est consommer... en toute conscience des impacts de sa consommation.

C'est savoir, et pouvoir, faire le tri et faire des choix de consommation qui favorisent le respect de la planète, le respect de l'humain. C'est renouer aussi avec une cohérence de production.

Peut-être qu'au coeur d'un village vigneron, sommes-nous plus sensibilisés, car au contact direct, à la fois de la nature et de ses ressources, mais aussi de ceux qui produisent ?

Toutefois, un peu partout les consciences s'éveillent face à l'urgence de mieux consommer. Les comportements changent.

L'appel d'urgence de 15.000 scientifiques de tous pays sur l'avenir de notre monde et plus récemment, l'injonction à agir auprès du gouvernement par des personnalités diverses au travers d'une pétition rassemblant près de 2.080.000 signatures à ce jour, ont fait trembler beaucoup de consciences.

L'urgence est telle qu'il faut accélérer la mise en marche. Cela doit se faire à l'échelle planétaire au travers de mesures fortes, forçant à responsabiliser les premiers responsables de la pollution massive et de la mauvaise production. Mais cela peut se faire aussi et surtout à notre échelle en soutenant les acteurs de cet éveil, de ce changement aux enjeux trop importants pour être ignorés. Car ce qui se joue au niveau mondial se joue en fait en local.

Plus que soutenir, il faut légiférer pour favoriser les circuits directs, courts et l'économie circulaire, afin d'obliger plus encore les distributeurs et inciter les consommateurs à consommer les produits locaux.

Donner du pouvoir d'achat sur la « bonne consommation » et sanctionner les mauvais comportements inciterait un changement plus rapide. Cela réduirait surtout un écart social évident : c'est essentiellement encore une population privilégiée qui peut financièrement faire des choix de bon sens, en choisissant une consommation meilleure pour sa santé, meilleure pour la planète et ses habitants.

Taxer les produits de luxe et les produits non nécessaires à la vie et rendre abordables les productions et fabrications dites « soutenables » pourraient démocratiser et renforcer le changement des comportements de consommation, mais aussi sensibiliser une population malade de sa surconsommation entraînant une surproduction ayant abouti à l'impasse écologique actuelle.

Réinvestir les zones rurales.

Soutenir l'existence ou la création de commerces et services de proximité et développer le réseau de mobilité active pourraient ainsi favoriser la réintégration des zones rurales ou périurbaines et répondre à beaucoup d'enjeux actuels tout en proposant un mode de vie plus raisonné : création d'emplois, désengorgement des grandes villes, réduction des trajets automobiles, réouverture d'écoles, réanimation des bourgs, mixité générationnelle, réponse à la pénurie de logements, remise du citoyen au centre des relations déshumanisées.

Education, citoyenneté.

En tant qu'élus, nous portons un intérêt tout particulier à l'éducation et l'encadrement de nos jeunes générations.

L'enseignement, l'instruction, l'éducation sont les clés de voûte de la cohésion sociale.

Genèse d'une société humaine capable de se comprendre, de s'entendre et de bien vivre ensemble. En somme il est question des trois piliers de notre République, de notre pays : la liberté de chacun, l'égalité de tous et la fraternité entre tous.

Leur dégradation est à la racine de tous les maux.

La preuve de cette défaillance se joue sous nos yeux en ce moment, au travers des mouvements sociaux lancés par les Gilets Jaunes, animés de revendications réelles liées à leur quotidien et exprimées entre citoyens et au gouvernement.

L'écart d'expériences, l'écart de chances, l'écart d'instructions, l'écart de savoirs, l'écart de langage entre ceux qui essaient d'échanger leurs idées rend périlleux le dialogue, plus encore, complique la compréhension mutuelle.

La qualité de l'éducation pour tous est un enjeu social, aujourd'hui comme pour demain, elle réduira la place à l'ignorance et la frustration qui emportent avec elles toutes les pensées radicales et dangereuses. C'est par l'éducation que la tolérance et la capacité de dialogue pourront s'instaurer. C'est par l'éducation que toutes les catégories sociales construiront leur discernement face à une information moderne trop rapide, trop approximative, trop présente.

Toutes les tranches de la population, en utilisant les mêmes moyens de réflexion, pourront participer rationnellement aux décisions vitales du pays.

C'est par l'éducation que les consciences s'éveilleront sur les urgences écologiques et les bons comportements à adopter.

Enfin, c'est par l'éducation que vivra le bon sens.

La bonne connaissance des institutions et de leurs rôles est un garant supplémentaire de la bonne compréhension entre les citoyens et leurs dirigeants.

Renforcer l'apprentissage de ces notions dans les programmes éducatifs et sensibiliser la population par une information efficiente est un axe d'amélioration des échanges.

Réintégrer dès l'école les valeurs morales républicaines de respect, de tolérance, de bienveillance est primordial pour la construction de société.

**Pour renouer le dialogue, la confiance doit être rétablie,
Pour renouer la confiance, la parole doit être vraie.**

ANNEXE

Propositions recueillies et retranscrits en l'état.

I. BUDGET & FISCALITE

- ❖ **1.1/** Revoir les abattements variables sur les frais de succession. Les adapter aux revenus et possessions des héritiers. Sanctionner la spéculation, faciliter la transmission,
 - ❖ **1.2/** Indexation des diverses taxes au coût de la vie, aux salaires perçus, ajout de tranches d'imposition, adaptation des cotisations et divers droits aux situations personnelles,
 - ❖ **1.3/** Reprise de l'impôt sur la fortune sur les dividendes et étude de ce même impôt sur le patrimoine,
 - ❖ **1.4/** Impôt pour tous en fonction des revenus (participation à l'effort collectif),
 - ❖ **1.5/** Baisse significative de la CSG pour tous,
 - ❖ **1.6/** Taxes sur le carburant raisonnables,
 - ❖ **1.7/** Hausses des taxes sur les produits de luxes, baisse des taxes sur les produits de première nécessité,
 - ❖ **1.8/** Il ne faudrait pas que ce soit le peuple d'en bas et les classes moyennes qui supportent l'austérité mais que la classe politique ainsi que les plus riches montrent leur solidarité : baisse des salaires, des retraites et des privilèges (voiture, chauffeur, logement, garde du corps etc...).
 - ❖ **1.9/** Retour de l'ISF, trop de cadeaux aux plus riches.
 - ❖ **1.10/** Reprendre dans les biens nationaux les autoroutes, les infrastructures et garder la Française des jeux, les aéroports et tout ce qui rapporte de l'argent dans les caisses de l'état.
 - ❖ **1.11/** Remettre en place la TIPP et ne plus changer les taxes sur les carburants.
-
- ❖ **1.12/** Récupération des impôts dûs par les GAFA, taxations par le fisc des entreprises étrangères ayant une activité sur le sol français,
 - ❖ **1.13/** Récupération des montants de la fraude fiscale,
 - ❖ **1.14/** Augmentation des moyens de répression de l'évasion fiscale,
 - ❖ **1.15/** Taxer et sanctionner sévèrement les industriels pollueurs / gaspilleurs / exploiters humains, animal et écologique.
-
- ❖ **1.16/** Contrôle accru des fraudes CPAM, CAF, etc.,
 - ❖ **1.17/** Récupération des biens nationaux qui peuvent rapporter (Française des jeux, autoroutes),
 - ❖ **1.18/** Réduction du nombre de fonctionnaires au gouvernement (sénateurs, secrétaires d'état, ministres, etc.),
 - ❖ **1.19/** Baisse des rémunérations et/ou avantages et privilèges des membres du gouvernement (salaires exorbitants, frais de représentation, de déplacements, etc),
 - ❖ **1.20/** Réduction du train de vie de l'Élysée et de ses ministères,

II. DEMOCRATIE & CITOYENNETE

- ❖ **2.1/** Votations ou référendums réguliers, et prise en compte des résultats,
- ❖ **2.2/** Casier judiciaire vierge obligatoire pour tous politiques, élus, membres du gouvernement,
- ❖ **2.3/** Comptabilisation et reconnaissance des votes blancs lors des élections,
- ❖ **2.4/** Prendre en compte et intégrer aux choix du gouvernement, les avis et alertes des scientifiques et historiens, qui contrairement au politiques et aux partis sont démunis d'intérêts personnels, d'égo et d'esprit d'opposition,
- ❖ **2.5/** Représentation à la proportionnelle de tous les partis politiques,
- ❖ **2.6/** Gouverner avec plus d'humilité et de simplicité.

III. TRAVAIL

- ❖ **3.1/** Augmentation du taux horaire du SMIC pour obtenir les 100 euros nets pour tous les salariés, et non pas l'augmentation de la prime d'activité,
- ❖ **3.2/** Egalité totale salariale entre les hommes et les femmes, à postes / missions égaux,
- ❖ **3.3/** Interdiction du travail détaché ou cotisations sociales des employeurs étrangers travaillant sur le sol français au même taux que les employeurs français,
- ❖ **3.4/** Surveillance accrue des contrats précaires (abus de contrats intérimaires, périodes d'essai d'un mois à répétition, etc.),
- ❖ **3.5/** Suppression des mesures contre les demandeurs d'emploi (« radiation après deux refus : on propose à un plongeur subaquatique un poste de chef d'équipe de paysagistes et un poste d'électricien » (vécu)).
- ❖ **3.6/** Revenir sur le sujet du paiement à 45 jours qui n'est jamais appliqué. Cela boosterait les entreprises et permettrait embauches et investissements,
- ❖ **3.7/** Arrêt des blocages des salaires et du point d'indice dans la fonction publique,
- ❖ **3.8/** Rabaisser les hauts salaires, instaurer un plafond comme pour le salaire minimum avoir un salaire maximum,
- ❖ **3.9/** Augmenter les salaires au-dessous de 2000 € pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et pour qu'ils puissent vivre dignement de leur travail,

IV. POLITIQUE & SOCIAL

- ❖ **4.1/** Protéger de façon draconienne les enfants et jeunes adolescents de l'exposition à la pornographie et à la violence. Sanctionner les propriétaires et hébergeurs français de sites à caractère violent et/ou pornographique qui n'appliqueraient pas les lois imposées. Bloquer les sites étrangers incontrôlables,
- ❖ **4.2/** A la lumière des derniers événements, il paraît évident que la société française est en proie à une crise profonde qui trouve ses racines dans l'incapacité de ses institutions à répondre à l'insatisfaction générale. Ceci semble antinomique dans la mesure où le pays possède probablement l'outil administratif le plus développé des économies européennes. Et peut-être est-ce là le fond du problème, à savoir un organe étatique hypertrophié légiférant toutes les strates de la société. Cannibalisant l'espace privé et s'ingérant jusque dans les aspects les plus intimes. Ceci peut se traduire notamment par la loi de la parité qui a pour conséquence de déclencher une guerre des sexes, stigmatisant la femme dorénavant considérée comme une privilégiée de l'idéologie contemporaine plutôt que comme l'égale de l'homme. Nous pouvons également évoquer les emplois libéraux dont l'activité est tant encadrée qu'elle est dorénavant

en voie de fonctionnarisation. Fort de ce constat, nous pouvons conclure qu'à vouloir mener une politique qui puisse convenir à tous, on ne satisfait personne. J'invite donc les responsables politiques à remettre au centre de leurs préoccupations l'individualisme. Le rôle politique n'est pas de régir et d'anticiper l'ensemble des situations auxquelles les individus sont confrontés, mais d'assurer à ces derniers un environnement le plus libéral possible afin qu'ils puissent exprimer tout leur potentiel. L'administration serait bien inspirée de se limiter à ses devoirs régaliens. Toute autre intention outrepassant cette prérogative serait vaniteuse et de nature à déplaire étant donné que nul ne peut se flatter de maîtriser l'ensemble de paramètres sociaux complexes, et de faire un choix en toute conscience.

- ❖ **4.3/** Légalisation du cannabis, (consommation et production), taxation des CA des entreprises productrices ou revendeuses dont une partie des recettes serait consacrée à l'encadrement des consommateurs (sensibilisation, information, suivi, accompagnement). (création de recettes pour l'état et création d'emplois, réduction des trafics et mafia, réduction de l'insécurité des quartiers.),
- ❖ **4.4/** Légalisation de la prostitution, uniquement autorisée en maison close qui dans leur activité incluraient l'accompagnement vers la réinsertion professionnelle et/ou l'intégration. Taxation de l'activité et du CA de l'établissement. Pénalisation forte de la prostitution de rue. (création de recettes pour l'état, création d'entreprises et d'emplois, protection de l'humain, réinsertion.).
- ❖ **4.5/** Conserver un minimum de services publics en ruralité. Bureau de poste, transport, proximité des hôpitaux, téléphonie et net etc...
- ❖ **4.6/** Redonner des moyens humains à la justice et supprimer la justice virtuelle,
- ❖ **4.7/** Création d'une aide aux retraités à moyen/faible revenus, leur permettant de payer leur séjour en maison de retraite. Le montant moyen de la pension de retraite nette en France est de 1361€ (DREES, 2016). Le prix médian d'hébergement en EPHAD est de 1949€/mois (CNSA, 2016) il varie fortement selon que l'établissement est public ou privé, ancien ou récemment construit, situé à la campagne ou en zone urbaine. Une aide aux retraités ne percevant pas une pension suffisante est indispensable pour leur garantir une fin de vie digne. A noter que cette disposition évitera aux enfants de ces retraités de s'endetter en payant l'hébergement de leurs parents,
- ❖ **4.8/** Nous les retraités n'avons guère notre place dans "cette société". Nous n'avons plus envie de nous tourner vers l'avenir mais voulons nous protéger du système actuel et protéger nos enfants.

Sur le plan financier, que reste t-il en fin de mois ! (électricité - charges)

Sur le plan médical, les dépassements d'honoraires des spécialistes sont un obstacle !

Notre retraite !! Moins de pouvoir d'achat qui mobilise l'économie : tourisme culturel.

Nos enfants : difficultés financières pour leur étude (accès aux concours payants pénalise)

Les retraités craignent le "pire" pour l'avenir de leurs enfants. Quelles solutions ?

V. POUVOIR D'ACHAT / NIVEAU DE VIE

- ❖ **5.1/** Retraite minimale de 1.200 euros. Pension de réversion maintenue à 54%,
- ❖ **5.2/** Augmenter les retraites au-dessous de 2000 € pour pouvoir vivre dignement,
- ❖ **5.3/** Limitation des loyers et contrôle des logements indécents,
- ❖ **5.4/** Prix des ressources et énergies nécessaires à la vie (eau, électricité, gaz, etc) fixés par l'état.

VI. EDUCATION

- ❖ **6.1/** Revaloriser les métiers de l'enseignement.

- ❖ **6.2/** Refondre totalement l'éducation nationale et ses choix. Révision des contenus des cours. Adapter le rythme, la densité et la nature des cours aux enfants d'aujourd'hui,
- ❖ **6.3/** Matières générales le matin et sport ou activités l'après-midi,
- ❖ **6.4/** Imiter de façon franche les modèles éducatifs scandinaves réussis, introduire des pratiques bienveillantes, tolérantes, positives et adaptées au détriment des notions de compétitions et de bourrage intellectuel plus quantitatifs que qualitatifs actuels.
- ❖ **6.5/** Adapter les apprentissages au monde de demain et aux enjeux annoncés qui seront d'après les prévisions des scientifiques et historiens, catastrophiques tant au niveau humain que social ou écologique. Supprimer des enseignements inutiles pour laisser la place aux enseignements vitaux et primordiaux,
- ❖ **6.6/** Réintroduire massivement les valeurs morales de respect, de bienveillance, d'entraide et de tolérance,
- ❖ **6.7/** Introduire la philosophie dès la 6ème,
- ❖ **6.8/** Apprentissage d'une langue étrangère dès la maternelle,

VII. ECOLOGIE

- ❖ **7.1/** Taxer le fioul maritime et le kérosène,
- ❖ **7.2/** Faire une étude scientifique indépendante pour vérifier la pollution émise par les véhicules diesels (norme EURO 6),
- ❖ **7.3/** Interdire l'utilisation de pesticides, d'hormones et d'antibiotiques dans l'agro-alimentaire,
- ❖ **7.4/** Ne pas interdire aux agriculteurs l'emploi du glyphosate, tant qu'il n'y a pas de produit de substitution aussi efficace.
- ❖ **7.5/** La conversion énergétique doit se faire progressivement dans le temps. La plupart des gens n'ont pas les moyens même avec les aides prévues par le gouvernement de changer de voiture ou de chaudière, de passer de l'énergie fossile aux énergies renouvelables. Les gens ont souvent un ou plusieurs crédits, un loyer et de faibles revenus.
- ❖ **7.6/** Développer et favoriser la permaculture,

VIII. SANTE / SECURITE

- ❖ **8.1/** Le rapport de l'OMS prévoit pour demain une explosion des maladies non transmissibles (MNT autrement appelées maladies chroniques). Ces MNT sont responsables de plus de 60% des décès entre 30 et 69 ans. A l'inverse, le plan santé 2022 est orienté sur une prise en charge forfaitaire de ces pathologies chroniques (à comprendre pathologies présentes tous les jours et toute la vie). Cela laisse penser que les dépenses de soins hors forfait (forfait défini par l'assurance maladie) seront à la charge du patient ou de sa mutuelle (si il en a une). D'une part, cela pose un vrai problème d'égalité en termes d'accès aux soins. D'autre part, pourquoi le gouvernement souhaite faire des économies sur le dos des patients porteurs de ces maladies chroniques et refuse de traiter le problème de la fraude à la carte vitale qui coûterait 14 milliards d'euros par an ?
- ❖ **8.2/** Annuler la loi sur la limitation à 80 km/h sur les routes départementales.